

## CE QUE DIT LA LOI

La réglementation européenne 2002/49/CE sur le bruit environnemental prévoit la réalisation d'un état des lieux de l'exposition des populations aux bruits routiers, ferroviaires, industriels, aériens pour les agglomérations de plus de 250 000 hab à l'horizon 2007.

Le classement sonore des voies (annexé au PLU) prévoit des prescriptions contre le bruit dans les cas de constructions d'habitations neuves.

## POUR VOUS CONVAINCRE

### Intérêt pour la santé

Le bruit est peu perçu comme une source de pollution. Pourtant, il a des effets réels sur notre système auditif mais aussi sur notre état psychologique et physiologique: surdit  totale ou partielle, trouble du sommeil, augmentation de la tension et du rythme cardiaque, fatigue, stress ou g ne sont les sympt mes les plus fr quents. Il a aussi des r percussions sociales : il repr sente une source de conflit entre habitants, entreprises et usagers et nuit aux rapports de bon voisinage.

### Int r t  conomique

En limitant le bruit   la source, on limite le recours aux protections et aux isolations qui peuvent s'av rer co teuses.

# Le bruit



“ Et **VOUS**,  
où en  tes-vous avec  
le bruit ? “

♥♥ : pour une vie en collectivit  plus harmonieuse, respectez vos voisins en baissant le volume de la t l  et de la radio, en adaptant vos horaires de bricolage... et n'oubliez pas que « votre plancher, c'est le plafond du voisin » !

Le respect des autres s'applique aussi   votre conduite : pas de coups de klaxon intempestifs ou de radio trop forte, adoptez une conduite plus souple sans acc l ration ou freinage brusques...

♥♥♥ : veillez    loigner les hauts-parleurs des cloisons s paratives et   ne pas les poser sur le sol . Posez-les sur des plots ou des coussinets en caoutchouc dur.

Contr lez le niveau sonore de l' chappement de la voiture et pr f rez les transports en commun, le v lo ou la marche, plus silencieux que la voiture.

♥♥♥♥ : informez-vous sur les possibilit s d'isolation acoustique de votre logement aupr s de votre mairie ou de votre r gie d'immeuble et sur les possibilit s de r duction d'imp t.

Lors de nouveaux achats, lisez les  tiquettes : le niveau sonore des tondeuses est inscrit et les tondeuses  lectriques restent les moins bruyantes ; l' tiquette «  nergie » des appareils  lectrom nagers indique aussi le nombre de d cibels (dB).

### Quelques endroits   d couvrir... avec ses oreilles

- Les « sas » urbains des ruelles du Vieux Lyon, qui permettent de changer d'ambiance en quelques pas.
- Les « amphith  tres » des traboules de la Croix Rousse, comme le passage Thiaffait, o  les simples pas des passants prennent de l'ampleur.
- L'acoustique de certains b timents :  glise, th  tre antique.
- Les berges du Rh ne et de la Sa ne.
- Les parcs de l'agglom ration, les jardins de quartier.

Moins de bruit,  
pour un environnement  
sonore de qualit 

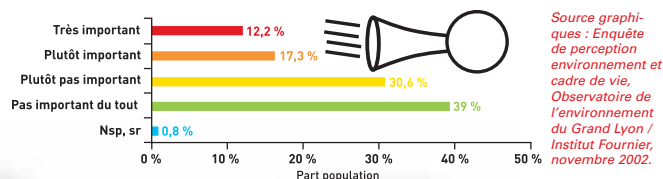
# Les résultats de l'observatoire du Grand Lyon

## de l'environnement et du développement durable

### Nous

Pour 29% des Grands Lyonnais, le bruit est un réel problème et beaucoup d'entre nous estimons que notre environnement sonore s'est dégradé. Deux sources principales sont mises en cause : le voisinage et la circulation routière.

#### Niveau de perception du bruit par les habitants du Grand Lyon dans leurs logements



## “ Ce que le Grand Lyon et ses partenaires entreprennent ”

Le Grand Lyon a engagé un Plan Bruit visant à améliorer le cadre de vie des habitants grâce à une réduction du bruit dans les zones critiques, à la préservation de zones calmes et à la garantie d'une politique de « qualité sonore »

Un outil de cartographie du bruit, Gipsynoise, permet d'évaluer et de cartographier les nuisances sonores pour améliorer la qualité de vie de chaque citoyen et répondre aux nouvelles exigences européennes en terme de communication auprès de la population.

Ces cartes permettent de réfléchir aux situations critiques qui se présenteront et coordonner des actions conjointes avec tous les acteurs du bruit. Exemple : inciter les entrepreneurs à préférer des protections anti-bruit, rediriger les circulations denses vers des ouvrages dotés de ces protections tout en privilégiant les zones les moins peuplées.

Un réseau de mesure du bruit constitué d'une trentaine de balises de mesure et d'enregistrement a été mis en service en 2006 pour étudier en détail les situations particulières et celles à prendre en considération au vu de la lecture des cartes de bruit.

### Le Grand Lyon

Le bruit des transports routiers concerne une grande partie de la population : 230 000 personnes seraient gênées par le bruit des transports dans l'agglomération. (Source INRETS)

Des actions ont déjà été engagées, notamment par chaque commune et par l'Etat : les travaux autour des voies les plus bruyantes ont permis de lutter efficacement contre les situations critiques, en régression.

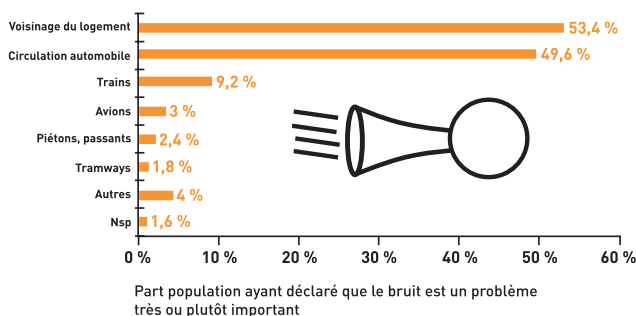
Mais ces travaux demeurent insuffisants d'autant que des zones moyennement bruyantes s'étendent du fait de l'augmentation du trafic et de l'étalement progressif de l'agglomération.

Le train est la troisième source de bruit signalée. Plus de 100 km de voies ferrées sont classés en catégorie 1, la plus bruyante, et suivent le Rhône et la Saône, deux zones densément peuplées. Un bruit dû à la vitesse de passage mais aussi à la médiocre qualité des équipements (vétusté du matériel roulant, système de freinage bruyant, etc.).



Les plaintes des riverains de l'aéroport Saint-Exupéry ont été prises en compte : les niveaux de bruit ont baissé continuellement ces dernières années du fait de diverses mesures et malgré l'augmentation du trafic aérien. Un travail qui reste à poursuivre...

#### Origines du bruit perçu



### POUR EN SAVOIR PLUS

■ L'Observatoire du bruit du Grand Lyon réalise des diagnostics de quartiers afin d'évaluer et de qualifier les nuisances sonores ressenties par les habitants. Il travaille à mieux à analyser et lutter contre le bruit ambiant. [www.acoucite.asso.fr](http://www.acoucite.asso.fr)

■ Le CIDB, Centre d'Information et de Documentation sur le Bruit peut vous renseigner. [www.infobruit.org](http://www.infobruit.org)

■ Vous vous plaignez du bruit dans votre logement, consultez le site de l'ADEME ; [www.ademe.fr](http://www.ademe.fr) et téléchargez le guide pratique. "Combattre une nuisance quotidienne, La lutte contre le bruit". [www.ademe.fr/particuliers/Fiches/pdf/bruit.pdf](http://www.ademe.fr/particuliers/Fiches/pdf/bruit.pdf)

■ Pour tout autre information pratique concernant l'isolation des logements vous pouvez consulter le site du Centre Scientifique et Technique du Bâtiment : [www.cstb.fr](http://www.cstb.fr)

■ Pour tout renseignement complémentaire sur l'environnement et le développement durable vous pouvez contacter l'observatoire de l'environnement et du développement durable du Grand Lyon au 04 78 63 46 70.

aimons l'avenir



**GRANDLYON**  
communauté urbaine

20 rue du Lac - BP 3103 - 69399 Lyon cedex 03  
[www.grandlyon.com](http://www.grandlyon.com)